### DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR COMMUNE de MORANCEZ

#### SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 25 mai 2020

Convocation du 18 mai 2020

L'an deux mille vingt, le **vingt-cinq** à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle Chavannes, en séance publique (public restreint) sous la présidence de Monsieur Gérard BESNARD, Maire sortant.

#### Etaient présents:

M. BESNARD Gérard, M. GUICHARD Jean-Pierre, Mme TOURON Elodie, M. BRAULT Jacky, Mme CHARPENTIER Chantal, M GENET Didier,

M. LEPRINCE Laurent, M. BIZET Florent, Mme CROSNIER Dominique, Mme BONNAFOUX Chane, M. FEUGUEUR Stephan, Mme PAYET Solène, M. DELIMOGES Gilbert, M. DURAND Rémy, M. DESFONDS Franck, Mme CAPRETTI Corine, Mme LE TEISSIER Aude, Mme THUILLE Stéphanie, Mme COSTA Sandra.

#### Absents excusés:

Secrétaire de séance : Madame Sandra COSTA est élue secrétaire de séance.

#### **ORDRE DU JOUR:**

#### **ADMINISTRATION GENERALE:**

- 1/ Election du Maire
- 2/ Détermination du nombre d'Adjoints
- 3/ Election des Adjoints
- 4/ Indemnité de fonction des Elus
- 5/ Lecture de la Charte de l'Elu Local
- 6/ Délégations accordées au Maire
- 7/ Election des délégués au Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (titulaires et suppléant)
- 8/ Election des délégués au Syndicat Intercommunal de travaux Hydraulique de l'Houdouenne et de la Roguenette (SITHOR)
- 9/ Désignation du représentant à l'Assemblée Spéciale et Générale des actionnaires de Chartres Aménagement
- 10/ Convention recueillant les documents par télétransmission pour Chartres Aménagement
- 11/ Désignation des membres des Commissions Communales

#### **COMMUNICATION – INFORMATION**

# Séance d'installation de la nouvelle mandature 2020-2026 <u>ADMINISTRATION GENERALE</u> :

### Installation du nouveau conseil municipal

Monsieur Besnard, en qualité de Maire sortant, ouvre la séance du lundi 25 mai 2020

Monsieur Besnard donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars 2020

La liste conduite par Monsieur Besnard, « Morancez Sérénité, Equilibre et Modernité » a recueilli 565 suffrages exprimés sur 607 votants. La liste a obtenu les 19 sièges à pourvoir.

Conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Par conséquent, Monsieur BRAULT Jacky prend la présidence du Conseil Municipal, en vue de procéder à l'élection du Maire.

Il propose de désigner Madame Sandra COSTA comme secrétaire conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Il est procédé à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Monsieur BRAULT Jacky dénombre 19 conseillers régulièrement présents et constate que le quorum posé par l'ordonnance du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19 est respecté (pour l'élection du maire et des adjoints dans les communes, le quorum est abaissé à un tiers des élus mais que seuls les membres présents sont comptabilisés. Ces membres présents pourront toutefois être porteurs de deux pouvoirs pour le vote des différentes délibérations et l'élection de l'exécutif.)

<u>1/ Election du Maire</u> Délibération n° 22-2020

#### 1er tour de scrutin

Monsieur BESNARD Gérard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé

<u>2/ Désignation du nombre d'adjoints</u> Délibération n° 23-2020

## Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

• D'approuver la création de 5 postes d'Adjoints au maire.

3/ Election des Adjoints Délibération n° 24-2020

#### 1er tour de scrutin

- La liste de Monsieur Jean-Pierre GUICHARD ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

M.GUICHARD Jean-Pierre, 1er Adjoint Mme TOURON Elodie, 2ème Adjointe M BRAULT Jacky, 3ème Adjoint Mme CHARPENTIER Chantal, 4ème Adjointe M GENET Didier, 5ème Adjoint

#### 4/ Indemnité des Elus

A) <u>Le Maire :</u> Délibération n° 25-2020

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide, avec effet au 1er mai 2020 :

♦ **De fixer** le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire à 51.6% (taux maximal) de l'indemnité brute mensuelle terminale de l'indice de la Fonction publique. (à ce jour 1027)

B'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

**De transmettre** au représentant de l'Etat la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées

## B) Les Adjoints:

Délibération n° 26-2020

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Spécide, avec effet au 26 mai 2020 :

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints à 19.8% (taux maximal) de l'indemnité brute mensuelle terminale de l'indice de la Fonction publique (à ce jour 1027)

🔖 D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

♥ De transmettre au représentant de l'Etat la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées

## 5/ Lecture de la Charte de l'Elu Local

Conformément à l'article L 2121-7 du CGCT, Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu Local prévue à l'article L 1111-1-1 du CGCT.

Une copie de la Charte de l'Elu Local a été remis aux conseillers municipaux.

## 6/ Délégations accordées au Maire

Délibération n° 27-2020

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- > Approuve les 28 délégations du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT
- > Approuve l'option de délibérer afin de déterminer les limites pour les délégations concernées
- > Autorise le Maire à prendre toutes dispositions et signer tous arrêtés, actes, conventions, contrats et documents de toute nature à cette question

# 7/ Election des délégués au Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (titulaires et suppléant)

Délibération n° 28-2020

La liste proposée ayant obtenu la majorité absolue, les membres y figurant ont été proclamés **délégués titulaires** pour M. BESNARD Gérard, Mme TOURON Elodie, Mme BONNAFOUX Chane, Mme LE TEISSIER Aude et Mme CHARPENTIER Chantal comme **déléguée suppléante**, à la majorité absolue

8/ Election des délégués au syndicat intercommunal de travaux d'Hydraulique des bassins versants de l'Houdouenne de la Roguenette (SITHOR):

Délibération n° 29-2020

Le SITHOR est le syndicat Intercommunal de Travaux Hydrauliques (des bassins versants) de l'Houdouenne et de la Roguenette.

La liste proposée ayant obtenu la totalité des voix (majorité absolue), M Jacky BRAULT et M Jean-Pierre GUICHARD ont été proclamés élus.

9/ Représentant à l'Assemblée Spéciale et Assemblée Générale Ordinaires et Extraordinaires des actionnaires de la Société Publique Locale (SPL) « Chartres Aménagement ».

Délibération n° 30-2020

## Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Désigne Monsieur Gérard BESNARD comme représentant à l'Assemblée Spéciale de la SPL « Chartres Aménagement »
- > Autorise Monsieur Gérard BESNARD à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'Assemblée Spéciale, notamment sa présidence
- ▶ Désigne Monsieur Gérard BESNARD comme représentant permanent aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires des actionnaires de la SPL « Chartres Aménagement »

10/ Convention recueillant les documents par télétransmission pour Chartres

Aménagement

Délibération n° 31-2020

## Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- > Approuve la convention recueillant l'accord des actionnaires pour recevoir par télétransmission les avis, les convocations, les documents et les informations dont il est destinataire pour les assemblées des actionnaires
- > Autorise le représentant de la commune de Morancez, actionnaire de Chartres Aménagement SPL à signer ladite convention et tous les actes afférents

## 11/ Constitution des commissions communales

Conformément à l'article L 2121-22, les conseils municipaux peuvent créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Le conseil peut donc former des commissions chargées d'examiner des questions portant sur des affaires d'intérêt local dans les domaines les plus divers.

Ces commissions ne sont composées que de conseillers municipaux (hormis celle des impôts directs) mais le Maire peut inviter toute personne extérieure à y participer.

Ces instances sont convoquées par le maire qui est président de droit. Ces commissions émettent un avis simple et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre.

Monsieur le Maire donne lecture des 9 commissions ainsi constituées.

**URBANISME** 

**FINANCES** 

TRAVAUX – VOIRIE – RESEAUX

FETES ET CEREMONIES - ILLUMINATIONS – AFFAIRES CULTURELLES

ESPACES VERTS ET MAISONS FLEURIES

MARCHE (COMMERCANTS NON SEDENTAIRES)

COMMUNICATION

**CIMETIERE** 

**ENVIRONNEMENT** 

## 12/ Communications - Informations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Conformément à la circulaire Préfectorale du 14 décembre 2011 prise en application du décret n° 2010-783 du 08 juillet 2010, il est rappelé les numéros attribués aux délibérations prises lors de cette séance du Conseil Municipal.

Tableau des signatures

pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de MORANCEZ de la séance du 25 MAI 2020

- > 22/2020- Election du Maire
- ➤ 23/2020- Désignation du nombre d'adjoints
- > 24/2020- Election des Adjoints
- > 25/2020 Indemnités des Elus le Maire
- ➤ 26/2020 Indemnités des Elus les Adjoints
- > 27/2020 Délégations accordées au Maire article L 2122-22
- ➤ 28/2020 Election des délégués au SIVOS
- > 29/2020 Elections des délégués au SITHOR
- > 30/2020 Représentant à la SPL Chartres Aménagement
- ➤ 31/2020 Convention avec la SPL Chartres Aménagement

La secrésaire de séance

Sandra COST

le Maire

Gérard BESNARD